

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COOPÉRATION VISANT LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON DANS LE ROYAUME DU MAROC ET LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Mercredi, Mai 27, 2015

Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique et Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique ont procédé le 27 mai 2015, à Paris, à la signature d'une convention de coopération visant la promotion et le développement de la propriété industrielle et la lutte contre la contrefaçon dans le Royaume du Maroc et la République Française.

Cette convention, conclue entre le Comité National pour la Propriété Industrielle et Anti-Contrefaçon marocain (CONPIAC) et le Comité National Anti-Contrefaçon français (CNAC), a été signée également par le Sénateur Richard Yung, Président du CNAC, Adil Elmaliki, Directeur Général de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) et Yves Lapiere Directeur Général de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

La convention de coopération a pour objectif de promouvoir l'innovation et la création à travers le développement d'un système de propriété industrielle efficace tout en renforçant les initiatives et mécanismes de lutte contre la contrefaçon aussi bien au niveau national, international et régional en particulier dans la région euro-méditerranéenne.

Cette convention illustre le niveau de partenariat engagé depuis plusieurs années pour la promotion et le développement de la propriété industrielle entre la France et le Maroc à travers l'INPI et l'OMPIC.

